



# PROJET PÉDAGOGIQUE

**Périscolaire centre de loisirs  
de Bellevaux**

**Association Familles Rurales Bellevaux**  
📍 38 place de la mairie, 74470 Bellevaux  
[familieruralebellevaux@gmail.com](mailto:familieruralebellevaux@gmail.com)  
☎ 0640423864

Rédigé le 11/09/2023  
par l'équipe d'animation

## Introduction au projet

Ce projet pédagogique va permettre de présenter l'organisation générale de l'accueil périscolaire en évoquant les ambitions éducatives, les objectifs, les moyens et l'organisation générale de la structure, les soirs de semaine scolaire et les mercredis. Le projet pédagogique est une référence pour chacun des acteurs de l'accueil. Il peut également être perçu comme un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les parents et les mineurs accueillis au centre.

Aussi, le projet pédagogique donne du sens aux activités pratiquées et aux différents actes de la vie quotidienne pensé pour aider chaque participant à s'épanouir personnellement et collectivement sur le centre.

Il nous semble important que les mineurs soient acteurs de leur quotidien que ce soit durant les temps périscolaires du soir ou lors de l'accueil du mercredi. Au-delà des activités, l'accueil collectif périscolaire offre un lieu d'apprentissage de la vie en collectivité dans le cadre de la vie quotidienne. C'est justement cet espace qui mène les enfants à devenir des citoyens autonomes et responsables, soucieux de leur environnement et du bien être de chacun, à commencer par eux-même.

### **1. Présentation de la structure**

L'accueil Collectif de Mineurs (ACM) est un accueil de loisirs et d'éducation populaire situé sur la commune de Bellevaux, géré par l'Association Familles Rurales de Bellevaux, avec le soutien de la Fédération Départementale des AFR de Haute-Savoie et en partenariat avec la mairie de Bellevaux.

#### A. Dates d'ouverture

L'ACM est ouvert durant les temps périscolaires suivants:

- Accueil du soir le lundi, mardi, jeudi et vendredi durant les périodes scolaires : de 15H45 à 18H00
- Mercredi durant les périodes scolaires: de 7H30 à 18H00

#### B. Les locaux

- La cuisine, qui se situe au rez-de-chaussée du bâtiment primaire
- Les 2 salles d'activités, situé au 1er étage du bâtiment primaire
- La salle de jeux, au rez-de-jardin du bâtiment maternelle

#### C. Public accueilli

L'ACM a une capacité d'accueil de 50 enfants pour les familles de Bellevaux ( l'accueil du soir) mais aussi des communes voisines pour les mercredis, pour les temps périscolaires, le taux d'encadrement dépend du PEDT de la commune et est de l'ordre d'un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et d'un animateur pour 18 enfants de plus de 6 ans. Les enfants accueillis sont âgés de 3 à 13 ans, quelles que soient leurs origines et leurs capacités physiques et mentales. Deux groupes sont constitués en fonction des âges et des besoins des enfants:

- un groupe de 3/5 ans
- un groupe de 6/13 ans

Pendant certaines activités les tranches d'âges sont mélangées et les effectifs des groupes varient selon le nombre d'inscriptions.

Les locaux ne sont pas particulièrement adaptés aux enfants porteurs de handicap moteur du fait que les salles d'activités soient à l'étage, sans ascenseur. Cependant, si un enfant porteur de handicap doit être accueilli au centre, l'équipe mettra en place un accueil adapté et adaptera son fonctionnement lors de la mise en place d'un protocole d'accueil individualisé. Ce protocole est indispensable à la bonne inclusion de l'enfant dans le groupe et se fait en amont de l'accueil lors d'un travail préparatoire en collaboration avec les parents. La préparation en amont permet de respecter le rythme et la capacité de l'enfant accueilli, de former éventuellement l'équipe et de lui permettre d'adapter ses activités ou le fonctionnement de l'accueil mais également de préparer le reste du groupe d'enfants accueillis au centre.

#### D. L'équipe d'encadrement

L'équipe pédagogique est composée d'un directeur BPJEPS et d'animateurs diplômés BAFA ou équivalent, salariés permanent de l'AFR de Bellevaux ou en contrat CEE et d'un employé communal mis à disposition par la commune. La structure peut également être amenée à accueillir des stagiaires BAFA, en CAP accompagnement à la personne ou CAP petite enfance, pendant des périodes de stage par exemple.

L'équipe permanente du périscolaire du soir est composée de 3 personnes (dont la directrice) et l'équipe permanente du mercredi de 2 animatrices (dont la directrice).

Selon le nombre d'enfants dans chaque groupe, l'équipe peut être complétée pour respecter les taux d'encadrement.

L'équipe technique est composée d'une agent d'entretien en contrat avec la Mairie de la commune.

Dans le cadre de certaines activités, l'équipe sera renforcée par l'intervention d'intervenants professionnels ou bénévoles.

#### E. Les modes de déplacements

Nous ne sortons jamais du centre durant les temps du périscolaire du soir, en revanche pour les mercredis, nous varions les activités et pouvons être amenés à nous déplacer en dehors de la structure.

Pour les activités extérieures proches du centre, les enfants se déplacent à pied toujours encadrés par les animateurs et selon les règles de sécurité en vigueur.

Pour les activités ne pouvant se faire à pied, la commune de Bellevaux met à disposition la navette communale ainsi qu'un chauffeur.

Les semaines où l'effectif dépassera les 30 enfants lors d'une sortie, l'association a prévu de louer un minibus pour assurer les déplacements en sortie.

## **2. Objectifs éducatifs de l'organisateur**

La dynamique jeunesse de l'AFR Bellevaux et la Fédération de la Haute-Savoie répondent à la volonté du mouvement Familles Rurales d'être acteur d'une société en transition.

### **Objectifs éducatifs de l'organisateur**

- I. Grandir ensemble pour développer l'entraide, le respect et le partage dans le groupe tout en s'épanouissant dans ses projets personnels
- II. Découvrir et connaître son lieu de vie pour mieux le protéger et savoir évoluer avec lui durablement
- III. S'ouvrir au monde et à une dimension plus vaste du territoire pour prendre conscience des réalités et évoluer en toute sécurité dans une société où chacun a sa responsabilité

## **3. Objectifs pédagogiques de l'équipe d'encadrement**

### ***Objectif de l'équipe d'encadrement***

Les objectifs pédagogiques de l'équipe découlent des objectifs de l'organisateur et du projet éducatif de territoire de la commune. Ces objectifs permettent la mise en place de tous les ateliers et des temps de vie quotidienne du périscolaire, toujours dans l'intérêt d'aider les enfants à s'épanouir au sein et au-delà de la structure.

#### *1. Rendre les enfants acteurs de leurs temps libres*

- Offrir aux enfants la possibilité de participer ou non aux activités proposées.
- Faire participer les enfants aux choix des thématiques et des activités proposées.
- Proposer plusieurs activités sur les temps d'accueil pour laisser les enfants faire leurs propres choix.

#### *2. Responsabiliser les enfants aux questions écologiques*

- Via les activités proposées (tri des déchets, projets environnementaux, découverte de la faune et la flore locale, mise en place d'un composteur, des activités de sensibilisation à la pollution).
- La mise en place d'un projet de jardin en permaculture.
- L'organisation générale du centre : la mise en place du tri, l'utilisation de vaisselle réutilisable, la mise en place d'ateliers créatifs avec des objets de récupération pour revaloriser les déchets, le respect des ressources énergétiques comme l'eau et l'électricité (petits gestes quotidiens).

#### *3. Favoriser l'autonomie des enfants*

- Faire participer les enfants à l'organisation des temps de vie quotidienne
- Laisser le temps aux enfants de faire seul
- Mélanger les tranches d'âges pour inciter les plus grands à être solidaires des plus jeunes et à faire preuve d'exemplarité et aider les plus petits à avoir des modèles, des référents.
- Adapter les activités et l'organisation aux capacités de chacun.
- La mise en place de conseils d'enfants pour responsabiliser les enfants dans le fonctionnement et leur donner confiance en leur laissant exprimer leurs envies et besoins et argumenter leurs choix.
-

#### 4. Vie quotidienne et activités

##### Rôle de l'animateur:

Les animateurs proposent des animations qui répondent aux objectifs du centre, le but n'est pas de réaliser des activités pour "occuper" les enfants, mais de les aider à s'épanouir à différents niveaux en fonction de l'activité proposée. Les jeux sportifs peuvent aider à développer la solidarité ou la stratégie, alors qu'un atelier créatif pourra permettre de développer la motricité fine par exemple. Sensibiliser, accompagner, guider dans un cadre sécuritaire et sécurisant, ce sont là les grands objectifs des animateurs.

L'animateur responsable de la feuille d'émargement inscrit les enfants au fur et à mesure de leur arrivée. Il est attentif aux transmissions faites par les parents et vérifie que les tenues des enfants soient adaptées aux activités prévues de la journée.

Les animateurs sont présents lors des temps d'expressions libres pour encadrer les différentes activités mais ils ne déterminent pas ce qu'elles vont être. Leur rôle est d'accompagner et d'être à l'écoute des enfants dans leurs activités et en aucun cas de faire à leur place. Les moments de création sont importants pour le développement, l'épanouissement et la confiance que les enfants ont en eux.

Les animateurs sont également présents et disponibles pour répondre aux questions et demandes des parents.

#### A. Accueil

##### Fonctionnement:

###### • *Accueil du soir*

À la sortie des classes les enfants sont directement pris en charge par l'équipe d'animation pour participer à l'atelier proposé selon le planning ou s'amuser à l'espace ludique et détente : jeux de société, coloriage, jeux d'imitation, lecture, etc.

###### • *Mercredis*

Les enfants arrivent avec leurs parents ou seuls, si autorisation des parents, entre 7H30 et 9H00. À chaque arrivée les enfants et parents doivent enregistrer la présence de l'enfant auprès de l'animateur responsable de l'émargement et faire les transmissions importantes s'il y en a.

Le temps d'accueil de 7h30 à 9h00 est un temps d'expression libre, que ce soit dans leurs jeux collectifs ou individuels ou dans leurs créations artistiques. Du matériel et des jeux sont mis à disposition et proposés aux enfants et ils ont le choix de leur utilisation tout en respectant les règles de vie et de sécurité du centre.

À la fin de l'accueil, un temps d'éveil est proposé, en chantant, en s'étirant, en faisant du yoga, en dansant, l'objectif est de lancer la journée au centre dans la joie et la bonne humeur. Puis le programme de la journée et les menus sont présentés.

## B. Les activités

### • Accueil du soir

Les activités proposées par les animateurs ou par les enfants répondent à un planning varié en fonction du thème, qui cette année, est : l'ère du numérique.

### • Mercredis

Les programmations des mercredis sont établies pour la période complète de vacances à vacances et suivent un fil rouge dans l'imaginaire proposé. Cette année le thème choisi est : "En route pour l'espace".

Elles sont disponibles sur le site de l'association, sur la page Facebook du centre de loisirs et le portail familles.

Un exemple de programmation des mercredis :

Un exemple de programmation de l'accueil du soir:

## C. L'hygiène

### Fonctionnement :

Avant chaque repas et goûter, un temps d'hygiène est mis en place, chaque enfant se lave les mains.

Pendant la confection des repas et des goûters par les enfants, les règles d'hygiène dictées par la loi seront appliquées selon la norme HACCP. Les animateurs veillent particulièrement au respect de ces temps d'hygiène pour limiter au maximum les risques sanitaires et de possibles contagions entre les enfants.

Les enfants sont libres d'aller aux toilettes quand ils le souhaitent mais doivent indiquer aux animateurs qu'ils quittent le groupe pour des questions de sécurité. Pour les plus petits, passer aux toilettes est régulièrement proposé (jamais imposé). Aussi, en cas de besoin, un animateur peut les accompagner tout en veillant au respect de leur intimité.

### Les repas

#### Fonctionnement:

##### • *Mercredi*

Les repas sont préparés par le traiteur Decorzent à Lullin en liaison chaude.

Le repas sera pris dans les locaux de la cantine scolaire de l'association, dans le respect de la chaîne des températures et des normes sanitaires.

Lors de pique-nique les mêmes règles sont appliquées, enfants et animateurs mangent tous ensemble et participent à la bonne organisation et déroulement du repas.

Durant le repas les animateurs sont assis aux tables avec les enfants en veillant à ce que tout le monde réussisse à se servir en partageant. Ils doivent aider si besoin sans faire à la place des enfants et en essayant de faire goûter de tout à tout le monde. L'équipe se montre exemplaire pour goûter de tout et montrer l'exemple aux enfants.

Une attention particulière est portée sur les régimes particuliers et les allergies alimentaires. Selon les allergies, un protocole d'accueil individualisé (P.A.I) pourra être mis en place avec un médecin. Certains P.A.I imposent notamment aux parents de fournir le repas et le goûter, dans ce cas, les parents ne sont pas facturés pour ces prestations.

[Edit Covid : les enfants mangent par groupe de classe, en respectant la distanciation physique entre les enfants, selon ce que les locaux le permettent, les animateurs mangent pour le moment sur une table à part pour limiter les risques de transmission.]

### Les goûters

#### Fonctionnement:

##### • *Accueil du soir*

Le temps du goûter est un temps convivial qui se fait tous ensemble sur le centre de loisirs, c'est également un temps de découverte où tout le monde doit essayer de goûter chaque élément du goûter. Les goûters sont établies par période avec un roulement toutes les deux semaines. Ils se composent systématiquement d'un produit céréalier, d'un produit laitier et d'un fruit (frais, en jus, en compote, etc.). Les grammages sont établies en fonction des indications de l'agence de santé.

### • *Mercredi*

Les temps du goûter se déroulent au centre où en extérieur selon les activités. Ils se font tous ensemble, tranches d'âges mélangées ou non selon l'activité pratiquée avant celui-ci. Ce temps convivial permet également un échange avec les enfants sur la journée passée et sur leurs souhaits sur les suivantes. Les mercredis, nous réalisons régulièrement un élément du goûter selon le calendrier ou les thématiques abordées (par exemple : crêpes pour la Chandeleur, galette des rois en janvier, etc.)

Pour la préparation des goûters, (avec ou sans les enfants) les règles d'hygiène et de sécurité sont appliquées selon les normes HACCP. Les animateurs manipulant les denrées alimentaires doivent posséder un certificat médical le permettant. Comme pour la prise du repas les animateurs sont présents pour veiller à ce que tout le monde goûte et réussisse à prendre son goûter.

### Les départs

#### Fonctionnement:

Comme le temps d'accueil, le temps du départ est un moment d'expression libre toujours avec du matériel mis à disposition. Les enfants participent au rangement du matériel pédagogique ou des jeux qu'ils ont utilisés avant leur départ du périscolaire ou du centre du mercredi.

A leur arrivée les parents signalent le départ des enfants aux animateurs présents.

Lors de l'accueil du soir, les enfants qui prennent le bus sont accompagnés par les animateurs et sous leur responsabilité jusqu'à leur montée dans le bus.

**Départ anticipé :** Sur le périscolaire du soir ou les mercredis, en cas de départ anticipé pour motif impérieux (urgence médicale, rendez-vous, etc.), le parent récupérant l'enfant devra signer une décharge de responsabilité et prévenir le plus tôt possible l'équipe. En cas de sortie, il appartient au parent, en cas de récupération anticipée, de récupérer l'enfant sur le lieu de la sortie après avoir prévenu l'équipe d'animation.

### Les soins et le suivi sanitaire

Les parents remplissent et remettent à l'équipe la fiche sanitaire de liaison des enfants ainsi que leur PAI si il y en a un. Si un traitement médical est en cours, l'ordonnance du médecin doit être fournie à l'équipe qui ne pourra en aucun cas administrer un médicament sans ordonnance.

Un assistant sanitaire titulaire du PSC-1 à jour, est déterminé dans l'équipe d'animateurs.

Il est le responsable du suivi sanitaire des enfants.

Dans la mesure du possible, les soins sont à effectuer par l'assistant sanitaire. S'il n'est pas présent ou disponible, le directeur ou l'animateur référent peuvent également effectuer des soins.

Chaque soin effectué est inscrit dans le registre sanitaire de la structure et l'information est transmise aux parents lors du départ de l'enfant.

En cas d'accident plus grave (chute sur la tête, coupure, ou gros coup), les pompiers seront systématiquement appelés pour avis médical. Les parents seront prévenus immédiatement après sur les numéros présents sur la fiche sanitaire de l'enfant.

### Les sorties et déplacements

Pour chaque sortie en dehors du centre les parents seront prévenus et le lieu de la sortie, le nombre d'enfants et d'encadrement ainsi que le taux de diplômés et le numéro où nous joindre seront affichés sur le centre.

L'animateur référent doit systématiquement se munir de la trousse à pharmacie ainsi que des fiches sanitaires des enfants de son groupe et doit impérativement informer le directeur de toute sortie du centre. Lors des déplacements les animateurs veillent à la sécurité du groupe. En cas de sortie en milieu naturel, un repérage sera fait par un membre de l'équipe pour garantir que le parcours soit sécurisé et adapté au niveau du groupe.

## **6. L'encadrement et son fonctionnement**

L'équipe d'animation est fédérée par la volonté de créer un lien avec les enfants et les familles afin de répondre aux différentes attentes lors de leurs présences au centre du mercredi ou sur le périscolaire du soir.

Notre action vise une dynamique éducative. Elle vise à accompagner les enfants pour tendre vers la réalisation des objectifs pédagogiques pour lesquels nous nous sommes engagés. L'équipe s'inscrit dans une démarche humaniste et d'éducation populaire dans le respect de tous et l'épanouissement de chacun. Nous portons une attention extrême à la sécurité physique et morale de tous les enfants quelles que soient leurs origines, opinions ou capacités.

### Le directeur

Le directeur assure plusieurs fonctions, à la fois techniques et pédagogiques qui doivent toutes être assurées de l'élaboration du projet et de sa mise en œuvre jusqu'au bilan des actions. Elles concernent:

- Les personnes dans leur organisation et leur formation. Le directeur a pour rôle de manager son équipe d'encadrement et de service pour assurer la bonne organisation du centre. Il a aussi pour responsabilité de former ses animateurs et de les accompagner dans une logique bienveillante, d'auto-évaluation et de formation.
- L'alimentation. Le directeur doit veiller à un bon équilibre alimentaire et aux quantités des repas proposés aux enfants et à son équipe.
- Le matériel et le patrimoine. Le directeur doit pouvoir fournir le matériel nécessaire aux activités prévues et veiller à ce que celui-ci ainsi que les locaux restent en bon état.
- Les finances et la comptabilité. Le directeur gère les finances du centre et tient sa comptabilité à jour. Avant chaque achat une demande doit lui être faite et une fois fait, une facture devra lui être transmise.
- L'hygiène, la santé et la sécurité. Le directeur se doit de garantir la sécurité, l'hygiène et la santé durant l'accueil des enfants et de son équipe. Il veillera donc à une bonne hygiène des locaux et le respect des normes sanitaires liées à l'aspect alimentaire pour garantir la santé et la sécurité de tous.  
De manière générale, mais encore plus durant la période de pandémie du Covid, le directeur est le garant de l'application des recommandations ministérielles et départementales en termes de sécurité, d'hygiène et de geste barrière de la vie du centre ou lors des sorties. Il se doit de pratiquer une veille juridique régulière pour être à jour.
- Les activités. Le directeur veille au bon déroulement et à la variété du contenu des activités proposées par son équipe durant l'accueil du soir et les mercredis. Les activités suivent les objectifs du projet et doivent avoir du sens et un intérêt éducatif pour les enfants.
- La communication et les partenariats. Le directeur se doit de mettre en place des moyens de communication avec les familles, les enfants et son équipe, de mener les réunions d'informations et des réunions d'équipes régulières. Il développe également des partenariats pour mener à bien le projet pédagogique .

### Les animateurs

Les animateurs du centre se doivent d'accompagner les enfants vers les objectifs fixés et pour cela ils s'engagent à être :

- Garants de la sécurité physique et morale du groupe
- Conscients de leur rôle éducatif
- Vigilants et à l'écoute de chacun
- Motivés et enthousiastes
- Tolérants envers les différences et difficultés de chacun
- Conscients de leur influence sur le groupe
- Réactifs et autonomes

### C. Les animateurs stagiaires

Les animateurs stagiaires ont les mêmes fonctions et engagements que les animateurs diplômés et les mêmes responsabilités.

Des auto-évaluations leur seront demandées et des entretiens réguliers seront établis avec son référent de formation et le directeur du centre pour évaluer ses objectifs de formation. Ces derniers sont systématiquement fixés en début de stage et accompagnés de critères d'évaluation clairs et définis.

### D. L'assistant sanitaire

Chaque début de semaine, il prépare avec le directeur, les informations issues des fiches sanitaires et fait la transmission au responsable de la cantine pour les régimes et allergies alimentaires et aux animateurs référents de chaque groupe pour toutes informations sanitaires concernant l'enfant.

Les trousse de pharmacie sont préparées et vérifiées avant chaque sortie (ou période) ainsi que les fiches sanitaires des enfants de la sortie prévue.

L'assistant sanitaire organise également avec le directeur les rencontres pour les PAI.

## **Règles de vie du centre**

Les règles de vie du centre sont rédigées avec les enfants lors des conseils d'enfants où à chaque début de période pour les mercredis. Certaines seront imposées par l'équipe d'animation et les enfants viendront agréments cette liste qui pourra, si besoin, être modifiée au cours de l'année.

## **8. La sécurité**

Pour la garantie d'une sécurité physique et morale des mineurs, des règles de vie sont mises en place, certaines non négociables mises en place par l'équipe d'animation et d'autres établies avec les enfants.

Ces règles devront être appliquées par les enfants, l'équipe pédagogique et les parents.

Pendant les activités les animateurs sont présents pour encadrer les mineurs. Ces activités sont préparées avec repérage des lieux si besoin (ex: balade en montagne, jeux dans les bois...). Pour les activités spécifiques un BE ou un professionnel sera présent.

Pour garantir cette sécurité, l'équipe d'animation doit être sensibilisée et formée sur les risques d'accidents liés aux activités prévues mais aussi sur les risques et dangers liés à l'alcool, au tabac ou aux drogues...

## 9. La communication

Le directeur est à l'écoute de son équipe, des mineurs et des parents, comme les animateurs doivent l'être également des mineurs et des parents.

Il est important que le contenu du projet pédagogique soit transmis aux animateurs et intervenants pour une bonne cohésion des activités mais aussi aux mineurs et parents pour une bonne compréhension des activités pratiquées.

Le lien entre l'équipe pédagogique et les familles est primordial pour le suivi et le bien-être des enfants. Des activités extérieures à la vie du centre pourront être organisées pour le renforcer, toujours dans une logique de tendre à la réalisation du projet pédagogique en vigueur.

Des panneaux d'affichage (notamment au portail extérieur du centre durant la période de Covid) sont présents pour transmettre certaines informations aux enfants et parents.

La salle de préparation des activités des animateurs sera également un lieu de documentation pour leurs activités mais aussi pour leur formation. Les informations importantes pourront être affichées dans cette salle.

L'Association ne possédant pas encore son propre site internet (il est en cours de création) vous pouvez trouver toutes les informations et modalités d'inscriptions sur le site internet de la mairie de Bellevaux : [www.bellevaux.fr](http://www.bellevaux.fr) et sur la page Facebook du centre "Centre de loisirs de Bellevaux"

Chaque famille a accès à un espace personnel sur le portail familles du centre, cet espace permet aux familles de centraliser et faciliter leurs démarches d'inscriptions, règlements...



La plupart des informations seront également communiquées aux familles par mail comme les plannings d'activités, les menus, trousseaux, factures...

## L'évaluation du projet

L'évaluation va permettre à l'équipe pédagogique de constater si les objectifs pédagogiques fixés sont atteints. Une évaluation régulière est nécessaire pour pouvoir ajuster les activités et la vie quotidienne en fonction des objectifs. Pour cela, le directeur et les animateurs ont un rôle d'observation lors des moments de vie du centre et doivent être à l'écoute du ressenti des enfants et des parents ainsi qu'à leurs demandes. Des temps d'évaluation formels ou ludiques seront organisés avec les enfants pendant les différents temps et un bilan avec l'équipe sera réalisé chaque mois.

Nous évaluerons nos objectifs grâce à ce tableau:

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères</b>	<b>Indicateurs</b>
<b><u>Rendre les enfants acteurs de leurs temps libres</u></b>	Laisser les enfants ne rien faire, rêver et ne pas être en permanence dans l'action	Savoir exprimer son besoin de se reposer, de participer ou non à une activité	Aucun enfant ne se sent obligé de participer à une activité s'il n'en a pas envie.
		Participer au temps de relaxation	Tous les enfants sont capables de choisir leur activité
	Outils d'évaluation et de partages d'idées sur les activités pratiquées	Donner son avis sur les activités pratiquées et argumenter son positionnement	Tous les enfants participent au temps d'évaluation, des outils sont mis en place pour les aider à se positionner.
		Partager ses idées au groupe	Au moins 80% des enfants participent lors des conseils d'enfants et proposent des idées.
	Laisser les enfants être auteur et animer certaines activités	Proposer des activités	Le tableau d'activité est rempli à 50% par les enfants au moins
		Mener une activité	Au moins 50 % des enfants proposent une activité.

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères</b>	<b>Indicateurs</b>
<b><u>Responsabiliser les enfants face à leur environnement</u></b>	Activités de sensibilisation aux tris des déchets	Pratiquer le tri des déchets sur le centre	Tous les enfants font le tri
		Connaître les différents bacs de tri	Tous les enfants mettent les bons déchets dans les bons bacs
	Activités de sensibilisation à la pollution	Ramasser les déchets lors des déplacements	Au moins 10 enfants ramassent les déchets d'eux même lors des déplacements
		Pratiquer des gestes écologiques au quotidien	Tous les enfants font attention à bien éteindre les lumières, ne pas laisser couler l'eau
	Projet de jardin permaculture	Participer au projet	Au moins 90% des enfants participent au projet sans que les animateurs les incitent
		Comprendre la permaculture	Au moins 10 enfants peuvent expliquer aux différents groupes ce qui est fait dans notre jardin

<b>Objectifs pédagogiques</b>	<b>Moyens</b>	<b>Critères</b>	<b>Indicateurs</b>
<b><u>Favoriser l'autonomie des enfants</u></b>	Faire participer les enfants à l'organisation des temps de vie quotidienne	Mettre en place le goûter	Au moins 5 enfants sont volontaires pour mettre la table
		Ranger et entretenir le matériel	Les salles et le matériel sont rangés et en bon état le soir
	Laisser le temps aux enfants de faire seuls	Manger seul	Au moins la moitié des enfants le font sans l'intervention d'un animateur
		S'habiller et se déshabiller seul	Au moins la moitié des enfants le font sans l'intervention d'un animateur
	Mélanger les tranches d'âges	S'entraider entre les tranches d'âges	Au moins la moitié des enfants le font d'eux mêmes
		Échanger de façon informelle	Au moins la moitié des enfants arrivent à partager des savoirs, des compétences pour venir en aide auprès d'un autre enfant